

On l'appelait « Ponia »

(Pour une réhabilitation de l'ancienne Maison des Etudiants des Etats d'Afrique de l'Ouest)

Par Francis Sessou, Architecte DPLG. Février 2011.

L'évacuation définitive de la Maison des Etudiants des Etats d'Afrique de l'Ouest (MEEAO) le 20 octobre 2010 donnait lieu à ce qui semble être l'ultime passe d'armes entre la Préfecture de Police et les derniers résidents de l'immeuble. C'est par un arrêté de péril affiché la veille au soir pour le lendemain que ceux-ci apprenaient la nouvelle de leur évacuation prochaine. L'Etat Français, devenu propriétaire des lieux depuis juillet 2009, à la suite d'une procédure dite de « Bien sans maître » initiée en premier lieu par la Ville de Paris, invoquait le péril de l'immeuble et la mise en sécurité des occupants, en majorité des familles et des travailleurs immigrés.

Une première évacuation avait eu lieu le 28 janvier 2010 mais le relogement des familles concernées n'était toujours pas achevé au mois d'octobre. La menace d'une nouvelle évacuation était latente. C'est dire l'incertitude et le désarroi dans lesquels cette ultime intervention des forces de l'ordre plongeait les derniers occupants. Répartis dans plusieurs bus, puis transférés vers un hôtel situé en grande couronne parisienne, peu d'entre eux étaient assurés d'être relogés suivant les obligations légales, étant donné leur situation précaire de sans papiers. Pourtant, au titre de l'article L 521-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitat, le propriétaire de l'immeuble, donc l'Etat, est tenu de procéder à l'hébergement puis au relogement des « occupants de bonne foi » de l'immeuble évacué ; la loi ne distinguant pas la situation administrative des « occupants de bonne foi », qu'ils aient ou non un titre de séjour.

En dehors des associations d'aide aux sans papiers, peu de voix se firent l'écho d'une protestation pourtant légitime, face à des scènes si fréquentes qu'elles en sont devenues banales aujourd'hui. Bien que les événements se soient déroulés sans heurts, la présence de sans papiers parmi les occupants et le déploiement des forces de l'ordre donnaient à cette ultime séquence la couleur d'une (ma-) traque qui ne dit pas son nom. Les portes furent finalement scellées et tout accès définitivement condamné.

Ainsi, la Maison des Etudiants des Etats d'Afrique de l'Ouest n'est plus. C'est aujourd'hui un vaisseau fantôme, amarré en bordure des Maréchaux. Echoué sur la plage du boulevard Poniatowski. On l'appelait « Ponia ». Aujourd'hui, amas hétérogène de bois, de pierre, de fer et de verre. Hier, « fleuron » de l'Empire colonial. Résidence réputée des députés de l'Outremer, devenue la résidence redoutée des députés de l'Outremer, l'ancien hôtel particulier « Beau Site » fait grise mine. Brinquebalant, consoles composites portées par des béquilles en bois, elles-mêmes soutenues par des madriers rustres à la tranche non moins fruste.

De loin, on croirait percevoir l'installation de quelque artiste fantasque, adepte du Land Art ou franchement inspiré par des emballages de Cristo ; ou encore l'oeuvre déconstruite en chantier d'un Frank Ghery au sommet de son art.

Ou bien alors, n'y verrait-on pas plutôt...une idée originale de la Mairie de Paris pour la prochaine édition de *La Nuit Blanche* ? Paradoxalement, l'image saisissante d'une armature en bois arrimée à une coque de pierre vide, elle-même hérissée d'antennes paraboliques est peut-être ce qui, aujourd'hui, attire le regard et amènerait le curieux à s'approcher pour découvrir au plus près de l'ancienne entrée, au côté gauche de la toute nouvelle porte blindée, l'écriteau bleu marine d'époque portant mention : « Résidence Porte Dorée - Maison des Etudiants des Etats de l'Ouest Africain ».

Pour autant, que l'on ne s'y trompe pas ! Les dorures dont il est ici question sont celles de la Statue d'Athéna, allégorie de la France civilisatrice, portant paix et prospérité aux colonies. Ce bronze doré domine un bassin à plusieurs niveaux situé à quelques encâblures, face à l'ex-Musée des Colonies inauguré en 1931 lors de l'exposition coloniale internationale.

Surtout que l'on ne s'y trompe pas, non ! Car enfin, l'on en viendrait presque à oublier que les premiers occupants ultramarins de cet immeuble ne furent pas des sans papiers mais des citoyens français respectés.

L'on en viendrait presque à oublier que cet édifice accueillit en son sein des personnalités telles que Léopold Sédar Senghor, alors député du territoire qui deviendrait plus tard le Sénégal. Il se murmure qu'il avait ses habitudes, quelque part au 2^{ème} étage. Ou, ne serait-ce pas plutôt à la bibliothèque du rez-de-chaussée ?

L'on en viendrait presque à oublier que cet édifice fut le lieu de réunion privilégié des militants de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire Française (FEANF) pendant plus de 15 ans. Moins exposée que la Maison de la France d'Outre Mer - la « FOM » à la Cité Universitaire boulevard Jourdan à Paris - la MEEAO fut pendant longtemps un point de repère (repaire ?) idéal.

L'on en viendrait presque à oublier tous ces militants de la FEANF, anonymes ou plus connus, qui fréquentèrent peut-être les lieux, une fois au moins y tinrent une réunion, ou peut-être tout simplement y nouèrent de solides amitiés. Au hasard d'une liste non exhaustive, citons des personnalités comme Alpha Condé, homme politique guinéen et opposant du régime de Sékou Touré, président en fonction de la Guinée ; Habib Thiam, ancien premier ministre sénégalais ; Cheikh Amidou Kane, écrivain sénégalais ; Albert Tévoédjrè, ancien ministre et homme politique béninois ; Robert Dossou, ancien ministre et constitutionnaliste béninois ; Jean Paul Ngoupandé, ancien premier ministre centrafricain ; Elikia M'bokolo, écrivain et historien congolais ; Gabriel Rabearimanana, enseignant chercheur et homme politique malgache ; Amadou Mahtar Mbow, ancien ministre sénégalais, ancien directeur général de l'UNESCO ; Joseph Ki Zerbo, historien et homme politique burkinabé.

L'on en viendrait même à oublier le bouillonnement festif, sportif et culturel qui anima les murs de cet édifice. C'était le temps des soirées estudiantines en vogue, là-haut sur le pont du « Ponia » ; des cours de Judo et de Tae Kwon Do aussi. Certains riverains paraît-il, entendent encore claquer l'écho des kiais en sol dans le dojo du sous-sol.

Mais pire encore, l'on en viendrait assurément à oublier que ce sont les chefs d'états africains eux-mêmes qui demandèrent à Valéry Giscard d'Estaing en 1980 de dissoudre la FEANF et les organisations estudiantines en charge d'animer le lieu.

Au lendemain des Indépendances, les espoirs déçus d'une autonomie confisquée par des régimes autoritaires agitaient une partie des milieux estudiantins. Pouvait-on déceimment abriter derrière les murs d'une résidence pour étudiants des opposants aux régimes en place ? Les amitiés communistes de certains et l'adhésion à l'idéologie marxiste anticolonialiste des autres, bien souvent, les désignaient comme des révolutionnaires potentiels. Agitateurs aux idées subversives, et donc dangereux, aussi bien pour les républiques naissantes que pour l'ancienne métropole à laquelle ces états demeuraient attachés par les liens d'une idéologie que l'on qualifiait déjà de « néocolonialiste ».

Par delà le naufrage du « Ponia », c'est un pan de mémoire de la relation franco-africaine qui disparaît dans un silence assourdissant et la trajectoire de la MEEAO met cruellement en lumière les enjeux d'une relation privilégiée mais houleuse que la France a longtemps entretenu avec ses anciennes colonies.

L'ironie de l'Histoire veut que cette séquence finale se déroule dans les loges du théâtre de verdure où se tint en 1931 la plus grande exposition coloniale jamais organisée en France : le Bois de Vincennes. Cette exposition a eu un impact considérable sur le visage du 12^{ème} arrondissement parisien, entre prolongement de la ligne de métro 1, élargissement des voies, création des boulevards Sout et Poniatowski, construction du Musée Permanent des Colonies, construction des pavillons éphémères des colonies, aménagement du Bois de Vincennes.

Depuis les balcons de la résidence, la vue est imprenable sur ce décor à la fois urbain et bucolique. L'examen attentif de cartes et de maquettes d'époque révèle l'emplacement exact sur l'actuelle Pelouse de Reuilly des pavillons de l'Outre Mer, de l'Afrique Occidentale Française (AOF) et de l'Afrique Equatoriale Française (AEF), dans l'axe de la Place du Cardinal Lavigerie, celle là-même qui prolonge la rue Claude Decaen, au numéro 2 de laquelle se situe l'autre accès de la résidence. Le lien est à ce point organique que la MEEAO ne se peut penser et comprendre substantiellement en dehors du contexte urbain et socio-culturel originel qui la vit naître. Témoin d'un passé aux contours disparus, la Résidence de la Porte Dorée serait peut-être bien, au côté du Palais de la Porte Dorée (l'ex-Musée des Colonies donc), l'ultime vestige d'une époque révolue, le troisième sommet d'une triangulation reliant de manière organique : le Bois où furent exhibées les Colonies, le Musée des Colonies et enfin, la Résidence de certains représentants des Colonies.

Il est à craindre qu'un sort funeste soit réservé à un édifice qui traversa ainsi le 20^{ème} siècle, connu plusieurs incendies et les remous d'une houle fiévreuse tout au long du voyage. Une démolition en bonne et dûe forme serait finalement une manière radicale de solder un passé un peu trop lourd à porter. Après tout, les cales du navire n'ont-elles pas déjà pris l'eau ?

En l'apparence moins radicale, l'affectation d'un nouveau programme à l'édifice pourrait changer la perception et l'usage qu'en auraient les contemporains. Toutefois, cette approche présente quelques limites et soulève un certain nombre d'interrogations. C'est le cas pour le Centre National de l'Histoire de l'Immigration (CNHI).

Son implantation dans le bâtiment qui abrita le Musée des Colonies ôte la possibilité d'explorer physiquement les contours d'une histoire liée à cet édifice et au symbole qu'il représente, en même temps qu'elle tend à créer l'amalgame en associant par raccourci *immigrations* et *colonies*. Et ce d'autant plus que le palais a été vidé de sa substance : la collection du Musée des Arts d'Afrique et d'Océanie qui est allée rejoindre le fonds du Musée du Quai Branly.

Mais que dire d'une réhabilitation ? Se prendrait-on à rêver d'un immeuble de logements orientés plein sud avec vue sur le Bois de Vincennes que la proue désaffectée du « Ponia » s'arracherait à prix d'or. D'ailleurs, la Mairie de Paris ne s'y était pas trompée lorsqu'elle envisagea dès 2003 de faire acquisition de l'immeuble suite à l'abandon manifeste, et au titre de l'article 713 du Code Civil y afférant. Il est vrai en effet qu'en dépit de nombreuses relances et injonctions, les sept états africains co-proprétaires¹ ne manifestèrent jamais grand intérêt pour cet édifice. Le projet devait permettre à la Mairie de Paris de devenir propriétaire de l'immeuble, puis d'en confier la réhabilitation et la gestion à un bailleur social. Après la phase de relogement des familles, l'engagement pris par la ville était la création de logements sociaux avec une réservation pour étudiants dans le cadre d'une convention résidence-études entre la ville et le CROUS de Paris. C'est l'intervention de l'Etat et la suspension de cette procédure en octobre 2007 qui laissait augurer d'un regain d'intérêt en haut lieu pour ce bâtiment. Le motif avancé était que la procédure engagée par la ville n'était pas « sécurisée juridiquement ».

Alors que le 12^{ème} arrondissement de Paris commémorait en 2006 les 75 ans de l'événement que fut l'exposition coloniale de 1931, un certain nombre de manifestations et de parcours commentés donnaient un aperçu de sa portée et l'empreinte qu'elle a laissé dans la ville. Ce travail de restitution historique documentée et riche est à saluer, parce qu'il permettait de réaliser la présence urbaine du passé colonial français en Afrique et dans le monde. Le 12^{ème} arrondissement parisien est de fait, plus que tout autre, celui dont l'histoire est marquée par l'épopée coloniale. Il trouve donc une légitimité à accueillir un lieu de mémoire et de culture en rapport avec l'histoire coloniale. Se prendrait-on à y rêver que déjà la Résidence Poniatowski deviendrait le petit musée des représentants de l'Outremer, à deux pas de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration. Imaginez donc : sur l'écrêteau bleu marine, on lirait alors une phrase comme « Ici vécut Léopold Sédar Senghor, représentant du Sénégal, Président du Sénégal, Membre de l'Académie Française », etc., etc. Sur une stèle commémorative figurerait le nom de tous ces illustres et anonymes ayant vécu dans la résidence. Chiche !

Peu d'informations filtrent en tous les cas sur l'avenir de l'édifice qu'au temps jadis on appelait « Ponia ». L'idée d'une nouvelle résidence à destination d'étudiants africains au même endroit ne semble pas à l'ordre du jour. Pour plusieurs raisons et ce depuis fort longtemps.

¹ La décision est prise à la Commission des Transferts en 1950 de créer une résidence à l'attention des étudiants africains boursiers du gouvernement français. Sept états sont alors réunis au sein d'une copropriété inédite et font l'acquisition de l'hôtel Beau Site qui devient alors la Maison des Etudiants des Etats de l'Ouest Africain. Les sept états sont le Bénin (ex-Dahomey), le Burkina Faso (ex-Haute Volta), la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal. Ce sont aussi les anciens pays membres de l'ex-AOF.

En premier lieu à cause du désintérêt manifesté par les anciens états copropriétaires. Les nombreuses injonctions et sollicitations adressées aux autorités de tutelle n'ont pas été suivies de faits concluants.

Ensuite, à cause de sa taille relativement modeste, la résidence rayonnait davantage par sa dimension symbolique que par sa capacité d'accueil réelle (90 lits environ répartis sur sept niveaux). La pierre de taille et l'écriture d'inspiration haussmanienne des façades contribuaient à ce rayonnement en l'anoblissant.

Par ailleurs, la problématique plus large de la pénurie de logement en Ile-de-France inscrit la question du logement des étudiants africains comme la question d'une minorité au coeur de deux minorités : d'une part, le contingent des étudiants franciliens, eux-mêmes confrontés à des difficultés de logement en tout genre, recourant régulièrement au parc privé sinon à des solutions précaires ; et d'autre part l'ensemble des résidents étrangers vivant en région parisienne. De manière symptomatique, cette question se trouve soulignée par le fait que la résidence, surpeuplée, était occupée en 2007 à plus de 80% par des non étudiants : familles ou travailleurs célibataires. Dans un tel contexte, le logement des étudiants africains apparaît comme une question marginale.

Enfin, les routes du savoir conduisent aujourd'hui de nombreux étudiants africains candidats aux échanges internationaux à s'orienter vers des destinations autres que la France, et certains états africains ont pris des initiatives pour gérer l'accueil de leurs contingents. On pense par exemple au cas isolé mais malheureux de l'ex-Maison des Etudiants de Côte d'Ivoire (MECI), située 150 boulevard Vincent Auriol dans le 13^{ème} arrondissement à Paris. Les mutations liées à ces mobilités se traduisent au premier chef par une évolution linguistique notable : les étudiants émigrés originaires d'Afrique de l'ouest parlent de plus en plus la langue anglaise ; par nécessité certainement, mais fait notable, également par choix.

Restent donc la dimension symbolique et l'aspect patrimonial. Quelle place accorder à la Mémoire dans le cadre d'un projet de réhabilitation ? En l'absence des anciennes autorités de tutelle, la question se pose de savoir qui assume la responsabilité morale de ne pas laisser dans l'oubli un symbole aussi particulier de la mémoire franco-africaine. Il est bien sage ce proverbe africain qui dit : « Quand on ne sait pas d'où l'on vient, on ne sait pas où l'on va ». Il est donc important au sujet de cet édifice d'effectuer un réel travail de mémoire sur le passé pour ensuite l'intégrer harmonieusement à une mémoire collective partagée. Car face aux mutations d'une relation historique, c'est l'histoire d'un passé occulté qui résiste, qui persiste ; c'est l'histoire d'un « passé qui ne passe pas » (Benjamin Stora). Tant et si bien qu'au-delà de l'aspect strictement formel et architectural, c'est également et avant tout l'aspect symbolique et une relation qu'il s'agit aussi de réhabiliter.

Un tel projet aujourd'hui ne prendrait de sens que dans le cadre d'un partenariat renouvelé entre la France et les pays concernés. C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que le vaisseau reprendra les flots, pour ne pas rester prisonnier du temps et d'un passé solidement ancré, là, sur les berges du Boulevard Poniatowski. En l'attente d'une nouvelle boussole, d'un nouveau mât, d'un nouvel équipage, pour voguer vers de nouveaux rivages.



Vues de la MEEAO, située au 69 bd Poniatowski, 75012 Paris.
Source : F. Sessou. Novembre 2010

